

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2025/74

## Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35  
Titulaires présents : 25  
Suppléants votants : 00  
Procurations : 07  
Votants : 32

Pour : 32  
Contre : 00  
Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-cinq, le sept octobre à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la salle polyvalente de Meilhac, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 30 septembre 2025

TITULAIRES PRESENTS : M. DEXET Emmanuel (procuration de Mme BELAIR Florence), M. RICHIGNAC Guillaume (procuration de Mme Eliane JACQUEMENT), M. BREZAUDY Alain, Mme MAYOUSSE Martine, M. BROUSSE Hervé, Mme DESSEX Martine, M. CAILLOT Alain (procuration de M. BONNAT Christian), M. DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, M. DEVARISSIAS Philippe, M. GOUDIER Jean-Louis, M. CHAMINADE Gérard, M. GAYOT Loïc, M. MASSY Jean-Marie (procuration de M. ESCOUBEYROU Pascal), M. GERVILLE-REACHE Fabrice, Mme LACORRE Valérie, M. CARPE Jean-Christophe, Mme LANTERNAT Floriane (procuration de M. LE GOFF Jean), Mme LACOTE Bernadette, M. GARNICHE Roland, M. BARRY Jacques, Mme CHEYRONNAUD Céline (procuration de M. MARCELLAUD Didier), M. DARGENTOLLE Georges (procuration de Mme HILAIRE-GENIN Karine), M. DELOMENIE Bernard, M DOGNON Jean-Bernard,

SUPPLEANTS PRESENTS : Mme ARNAUD Claudine, Mme LACOURARIE Bernadette.

EXCUSES : Mme JACQUEMENT Eliane, M. BONNAT Christian, Mme BELAIR Florence, M. ESCOUBEYROU Pascal, M. LE GOFF Jean, M. JAVERLIAT Louis, M. MARCELLAUD Didier, Mme HILAIRE-GENIN Karine, M. CUILLERDIER Simon, Mme VALLADE Sylvie.

SECRETAIRE : Mme LACOTE Bernadette

## **Objet : Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe**

### **Exposé :**

Un agent du pôle administration générale, titulaire sur le grade d'adjoint administratif, a obtenu l'examen professionnel pour le grade d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe. Les missions exercées par cet agent correspondent bien au grade obtenu mais il n'existe actuellement pas de poste, correspondant à ce grade, vacant au tableau des effectifs de la communauté de communes.

Afin de pouvoir nommer l'agent, il est donc proposé de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Le poste actuel d'adjoint administratif sera supprimé dans un second temps.

Le Président prononce de se prononcer sur la création d'un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

### **Délibération :**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** de créer un poste d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe au 1<sup>er</sup> janvier 2026.
- **Décide** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif.

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture  
le :  
Publié ou notifié  
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus  
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 07 octobre 2025.

Le Président,  
Emmanuel DEXET



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' around the top edge, 'PAYS DE NEXON' and 'MONTS DE CHÂLUS' in the center, and a small star at the bottom. The signature is written over the stamp.